

Réponses aux questions des entreprises relatives à l'AO pour le raccordement de l'Assemblée au réseau d'assainissement collectif de la ville de Papeete et travaux annexes

Pour le LOT 3 :

- ▲ **Peut-on avoir les plans de la STEP ?**

Les plans de la STEP seront fournis au Titulaire du marché Lot 3.

- ▲ **Quels sont les volumes des postes de relevage ?**

Le volume des postes de relevage situés à la Place Taraho'i est estimé à 3 m³. Le comblement de ces PR est prévu dans le Lot 2.

- ▲ **Faut-il combler le poste de relevage situé à l'intérieur de la STEP ?**

Non, le poste de relevage comme le décanteur primaire ne seront pas comblés, une fois vidés, mais leur ouverture seront condamnés par du béton armé (ferraillage inclus).

- ▲ **Combien y a-t-il de pompes dans chaque poste de relevage ?**

Il y a deux pompes dans chaque poste de relevage de la Place Tarahoi (PR1 et PR2).

- ▲ **Précision quant au prix n°2.7 du DPGF Lot 3 : « consignation des armoires électriques »**

La consignation des armoires électriques des PR1 et 2 comprend bien : la déconnexion de l'alimentation électrique générale et le retrait complet de l'armoire électrique.

- ▲ **Précision quant aux retraits et évacuations des équipements hydrauliques, matériel électrique, canalisations hydrauliques et aérauliques :**

Tous les équipements liés à la STEP doivent être retirés et évacués par l'entreprise titulaire, l'APF ne souhaite pas garder, ni récupérer aucun matériel.

Pour le LOT 2 :

- ▲ **Précision concernant l'enfouissement de la conduite d'eau d'arrosage existante en PEHD 63, prix n°3.2 du DPGF du Lot 2 :**

Les plantes le long de la clôture pourront être retirées pour la réalisation de la tranchée.

- ▲ **Est-ce que la conduite d'arrosage en PEHD63 sera en fonctionnement au moment de l'enfouissement ?**

A priori oui, car certains robinets de consommation sont branchés sur cette conduite ainsi qu'un programmeur d'arrosage automatique.

- ▲ **Est-ce qu'il n'est pas plus simple de poser une nouvelle conduite d'arrosage en PEHD63 en tranchée au lieu d'enfouir la conduite existante pour le prix n°3.2 du DPGF du Lot 2 ?**

Le prix n°3.2 ne comprend pas la fourniture d'une nouvelle conduite PEHD63. Si l'entreprise, au cours de ces investigations, estime nécessaire cette opération, un avenant au marché sera réalisé.

- ▲ **Est-ce que le regard actuel du compteur général pourra être réutilisé au lieu de réaliser un nouveau pour le prix n°2.1 du DPGF du lot 2?**

Pour le moment, il n'est pas prévu de réutiliser le regard actuel. Le prix devra comprendre la réalisation d'un nouveau regard bétonné comme demandé.